

# Lieux de culte et topographie de la paroisse de Saint-Gervais de Genève à la fin du Moyen Age

Autor(en): **Broillet, Philippe / Schätti, Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history**

Band (Jahr): **49 (1992)**

Heft 1: **Le culte des saints sur territoire helvétique : dossier hagiographique et iconographique**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-169199>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Lieux de culte et topographie de la paroisse de Saint-Gervais de Genève à la fin du Moyen Age

par PHILIPPE BROILLET et NICOLAS SCHÄTTI

## *Introduction<sup>1</sup>*

Habituellement, lorsqu'on situe l'église paroissiale de Saint-Gervais dans son cadre urbain à la fin du Moyen Age, on peut le faire en fonction des voies de communication, tant terrestres que fluviales (fig. 1).<sup>2</sup> Ainsi, pour le XIII<sup>e</sup> siècle, il faudrait rappeler l'importance depuis toujours de deux axes essentiels, l'un venant de la Suisse et atteignant l'église par la rue des Corps-Saints, l'autre, l'axe Lyon-Genève traversant le bourg-rue – la rue du Temple actuelle –, au sommet duquel se trouvait l'église, et aboutissant au pont de l'Île, lieu de passage obligé entre les deux rives du Rhône.

On pourrait aussi insister sur le rôle de l'autre voie de communication, à savoir le Rhône. Autour de ce même XIII<sup>e</sup> siècle, il n'est pas exclu, en effet, que deux ports en aval du pont, ou plus exactement deux aménagements portuaires distincts, aient correspondu, l'un, au débouché de l'ancienne ruelle du Seujet, l'autre, à celui du bourg, au bas de l'actuelle rue du Temple.

Dans le cadre de ce colloque, il nous a semblé plus intéressant de situer le lieu de culte par rapport à l'évolution de la topographie paroissiale à la fin du Moyen Age. Il est attesté, en effet, qu'il y a un lien, avant le XIV<sup>e</sup> siècle en tout cas, entre la situation d'un lieu de culte et la topographie de sa paroisse urbaine. Le lieu de culte peut constituer la limite d'une des phases du développement du territoire urbain de la paroisse.

Par voie de conséquence, le repérage des divers lieux de culte de la paroisse de Saint-Gervais encadrant l'ensemble de son territoire devrait donner une idée, plus critique, de l'étendue des différentes extensions topographiques de cette paroisse urbaine aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

En ce qui concerne la fin du Moyen Age – en particulier pendant la période de refortification de la ville de Genève (1370-1450) –, les actes notariés témoignent clairement d'une évolution. Nous verrons, en effet, comment de nouveaux points de repères, profanes ceux-ci, viennent désormais concurrencer les lieux de culte dans la définition notariale de l'espace urbain.<sup>3</sup>

Autrement dit, il s'agira de donner ici un aperçu général de l'évolution morphologique du territoire urbain de la paroisse de Saint-Gervais à partir de la situation de ses lieux de culte à la fin du Moyen Age.

## *Saint-Gervais à la fin du Moyen Age: éléments historiques*

Nous ne disposons guère d'indications précises sur l'église paroissiale de Saint-Gervais et son bourg avant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>4</sup> On sait cependant que dès le milieu de ce siècle en tout cas, un conflit opposa l'évêque, qui gouvernait la principauté ecclésiastique de Genève, aux sires de Gex – les Joinville – à propos des droits de juridiction sur Saint-Gervais. L'accord conclu en 1265 prévoyait que tout le territoire compris entre le Rhône et le Seujet, d'une part, Cornavin et le Rhône, d'autre part, serait désormais sous la juridiction de l'évêque.<sup>5</sup>

Toutefois, la question de la possession de Saint-Gervais était loin d'être réglée, puisque les comtes de Savoie, peut-être en tant que nouveaux seigneurs de Gex, se comportèrent, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, comme les détenteurs de la souveraineté de Saint-Gervais. En 1396, le comte de Savoie Amédée VIII accorda en effet à la communauté des habitants de Saint-Gervais le droit de fortifier leur bourg – dit alors bourg contigu à la ville – et de lever, dans ce but, une taxe sur le vin.<sup>6</sup>

En revanche, une des raisons fondamentales de la création dès 1424, sous le cardinal Jean de Brogny, alors administrateur de l'évêché de Genève, du bourg de *Constance* (actuellement rue de Coutance) fut sans doute d'affirmer les droits de l'évêque sur Saint-Gervais.<sup>7</sup> Cette politique fut d'ailleurs poursuivie par Amédée VIII lui-même, qui, devenu pape sous le nom de Félix V, se réserva l'administration de l'évêché de Genève dès 1444.<sup>8</sup>

Qu'il fût donc épiscopal ou «savoyard», le projet d'extension du bourg, au deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle, qui devait certainement inclure la reconstruction de l'église paroissiale, prévoyait d'enceindre le bourg de fortifications en pierre pour l'intégrer définitivement à la ville de Genève, alors en pleine expansion. Il faudra cependant attendre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle pour que l'unification de Saint-Gervais à la ville soit réalisée avec la création de l'enceinte des Réformateurs, construite avant 1550 (fig. 2).<sup>9</sup>

En ce qui concerne la paroisse urbaine de Saint-Gervais proprement dite, rappelons que sa circonscription administrative était grande et qu'elle s'étendait sur le pont de l'Île et les deux rives du Rhône (fig. 3). Sur la rive droite, elle englobait au-delà du petit bourg, la campagne environnante des territoires du Petit-Sacconnex et d'Aire. De l'autre côté,



elle comprenait les Rues-Basses jusqu'à la Fusterie, la rue de la Cité et le flanc occidental de la rue de la Tour-de-Boël, enfin, le bourg de la Corraterie, hors les murs.

En conclusion, un premier constat s'impose. Au cours des trois derniers siècles du Moyen Age au moins, l'histoire de Saint-Gervais fut marquée par l'ambition de l'évêque de se réserver la propriété exclusive du bourg, situé de l'autre côté du Rhône.

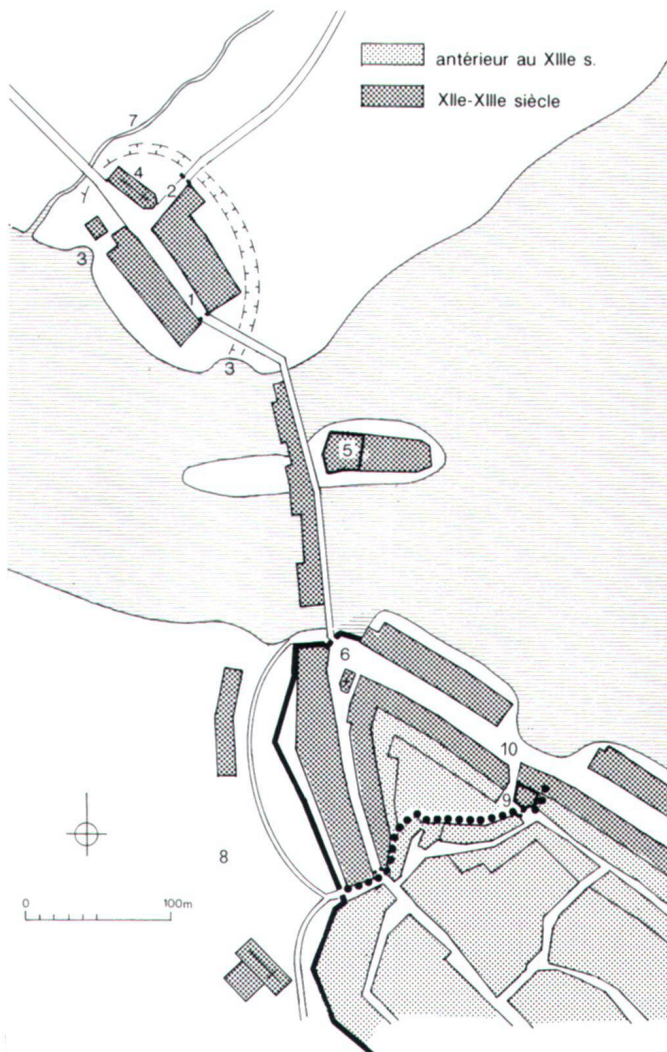


Fig.1 Nouvelle hypothèse de l'extension bâtie de la paroisse urbaine de Saint-Gervais, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles:

1. et 2. rue tendant du pont à l'église (rue du Temple) et rue du Bourg-Vieux (rue des Corps-Saints) avec leurs portes et fossé défensif au devant. 3. débouchés fluviaux. 4. église paroissiale. 5. château épiscopal de l'Ile. 6. extrémité ouest de la *Ripparia* (Rues-Basses) avec porte du Rhône et chapelle Notre-Dame-du-Pont. 7. «nant» de Saint-Gervais et son fossé (rue des Terreaux-du-Temple). 8. bourg-rue de Palais et église du couvent des Dominicains. 9. maison et porte de Bonmont; en pointillé, limite topographique entre les paroisses de Saint-Gervais et de la Madeleine. 10. port de la Fusterie.

### Lieux de culte et topographie paroissiale aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles

Commençons par situer l'église de Saint-Gervais par rapport au développement urbain de la paroisse. L'église représentait une des premières limites de la circonscription urbaine de la paroisse, soit la limite nord (fig. 1). La présence d'un clocher en forme de tour, dont les solides parties basses renforcées par des contreforts sont antérieures au XV<sup>e</sup> siècle, laisse supposer l'existence d'un front de fortification à proximité et donc un rôle défensif de l'église sur le bourg.<sup>10</sup>

Le développement de la paroisse urbaine de ce côté-ci de la rive s'est probablement réactivé au XIII<sup>e</sup> siècle à la faveur d'importantes transformations opérées dans l'église prégothique de Saint-Gervais. Ce développement avait la forme d'un bourg-rue, situé en contrebas de l'église, en direction du pont. L'hypothèse traditionnelle d'une villa royale carolingienne, qui aurait donné naissance, au sommet du promontoire de Saint-Gervais, à un bourg fortifié en forme de quadrilatère, a été remise en question par les récentes fouilles archéologiques. Celles-ci, en effet, ont mis au jour les fondations d'une église primitive, datée aujourd'hui du V<sup>e</sup> siècle et sa crypte ne peut plus être identifiée avec une chapelle palatine du IX<sup>e</sup> siècle.<sup>11</sup>

Nous trouvons également sur la rive droite, mais au-delà du territoire médiéval des franchises de la ville, le monastère bénédictin de Saint-Jean-hors-les-murs, qui fut donné en 1107 par l'évêque Guy de Faucigny à l'abbaye d'Ainay à Lyon. L'église priorale en pierre de l'an mil aurait été agrandie et transformée au XII<sup>e</sup> siècle.<sup>12</sup>

La question se pose ici de savoir si le sanctuaire bénédictin a contribué à donner naissance à cette époque, le long de la rive du Rhône, à une extension, certes limitée, du territoire suburbain. Si tel était le cas, cette extension serait à mettre en rapport avec le maintien, au confluent de l'Arve et du Rhône, d'activités comme la pêche ou la navigation fluviale (fig. 4).<sup>13</sup>

Situons-nous maintenant de l'autre côté de la rive. Il faut ici rappeler le rôle déterminant du couvent des Dominicains, lieu de culte situé hors les murs de la cité, non loin de la porte de Palais (fig. 1). Le bourg-rue de Palais<sup>14</sup>, sur le chemin de l'Arve - voie importante du trafic régional -, connu sans doute dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle un net développement avec l'implantation de ce couvent.<sup>15</sup> Le rôle des mendiants dans l'urbanisation a été bien démontré par de nombreux travaux.

Toujours sur la rive gauche, mais plus à l'est, se trouvait la chapelle Notre-Dame-du-Pont. Sa fondation au bas de la rue de la Cité semble avoir été en relation avec l'extension de la cité et ses murs dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait sans doute à l'origine d'un ermitage à l'entrée de la ville, édifié à la tête du pont de l'Ile et fondé, avant 1236, par le chapitre cathédral de Genève.<sup>16</sup>

Enfin, plus à l'est encore, on remarquait la présence, sur le tracé amont des Rues-Basses actuelles, de la résidence urbaine des abbés du couvent des Cisterciens de Bonmont,



dont on connaît les liens économiques avec le chef-lieu du diocèse.<sup>17</sup> Cet hôtel était à l'est d'une porte et son mur d'enceinte, qui délimitaient une extension des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, semble-t-il ordonnés par l'évêque Arducus de Faucigny, lui-même ami de saint Bernard de Clairvaux. A l'instar de la chapelle Notre-Dame-du-Pont, elle se trouvait à l'articulation de deux extensions.

pement des Rues-Basses. Il nous semble en effet que ce développement s'est exercé de manière concomitante dans les deux paroisses, sous l'épiscopat de l'évêque Aymon de Grandson (1215-1260).<sup>20</sup>

Précisons en outre que la résidence des Cisterciens ne semblait pas à proprement parler être un lieu de culte, même s'il est probable qu'elle ait compris une chapelle

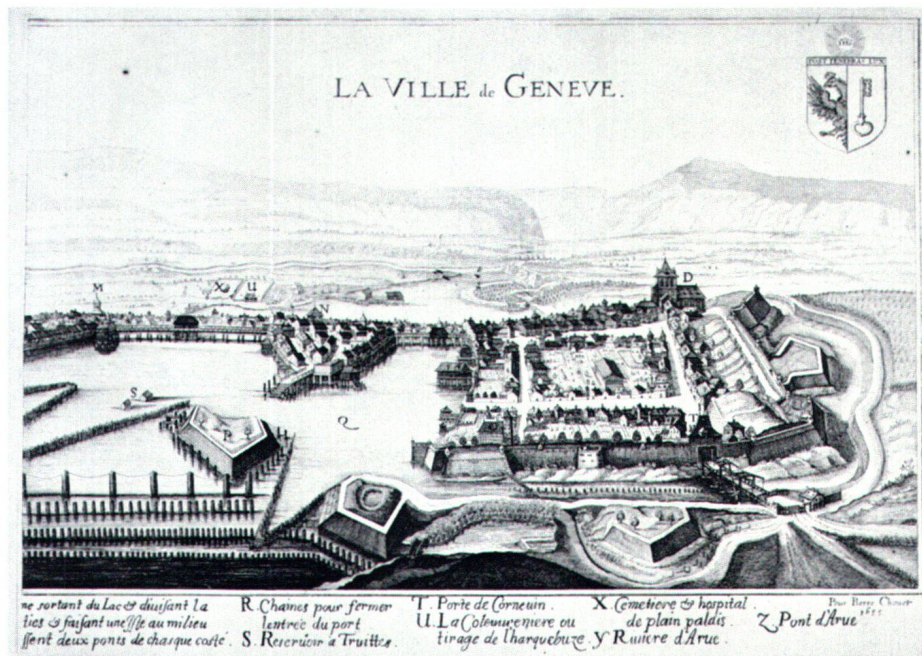


Fig.2 Vue de l'ancienne église paroissiale de Saint-Gervais et de son quartier, vers 1655.

L'une, ancienne, est définie par la voie descendante de la ville haute, la rue de la Tour-de-Boël ou de Bonmont<sup>18</sup>, et son prolongement linéaire le long des rives du lac, la rue de Rôtisserie-Villeneuve. Notons en passant que la rue de la Tour-de-Boël avec son enceinte sur le flanc occidental a probablement marqué définitivement la limite paroissiale de Saint-Gervais.<sup>19</sup> L'autre extension, nouvelle, remontant à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, est constituée par la voie descendante de la rue de la Cité et son prolongement linéaire, au bord du lac – les Rues-Basses actuelles.

Toutes les deux, à savoir la chapelle Notre-Dame et, dans une moindre mesure, la maison des Cisterciens doivent être comprises comme la marque d'une phase de l'extension des Rues-Basses, à savoir celle entre le pont de l'Île et le port de la Fusterie, au cours de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 1).

A ce propos, il faut noter que si la maison de Bonmont se situait bien à la limite topographique des paroisses de Saint-Gervais et de la Madeleine, cette limite n'exprima pas pour autant une véritable césure dans l'histoire du dévelop-

privée. D'ailleurs, elle était construite près du port de la Fusterie – situé à cette époque au haut de la place actuelle –, dont elle contrôlait probablement l'accès. Cette maison était considérée comme suffisamment importante pour que le successeur d'Aymon de Grandson, l'évêque Henri, y résidât. Elle avait pris d'autant plus d'importance que les foires connurent à cette époque leur véritable démarrage. Parallèlement, nous savons que le même évêque Henri favorisa, lors de cet essor économique, l'établissement à Genève des Franciscains ainsi que des Dominicains dans un souci de pastorale urbaine.<sup>21</sup>

Nous avons une maison de même type que celle de Bonmont à l'autre extrémité des Rues-Basses, également du côté de la colline. Il s'agissait de la maison de l'évêque dite de Longemalle. Celle-ci a défini, comme la chapelle Notre-Dame-du-Pont, la limite topographique urbaine d'une paroisse, en l'occurrence ici la Madeleine, entre la cité et le *bourg extérieur* (Bourg-de-Four). Mais cette marque épiscopale à la fonction économique bien définie a dû contribuer, elle, au développement des Rues-Basses, de ce côté-ci de la ville.<sup>22</sup>





Fig. 3 Plan de Genève avec les limites des franchises et des paroisses en 1477.

En résumé, retenons d'abord qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, à l'instar d'autres paroisses urbaines, Saint-Gervais était délimité sur ses axes de communication essentiels par trois lieux de culte et une résidence d'ecclésiastiques. Ils constituaient les seuls points de repères permanents, créés progressivement autour du lieu de culte le plus ancien qu'était l'église paroissiale.

Deuxièmement, rappelons sinon la corrélation, du moins la coïncidence entre l'emplacement d'un lieu de culte et la limite d'une phase de l'extension bâtie du territoire urbain de la paroisse. Nous avons vu comment se définissait cette urbanisation à l'intérieur d'une circonscription administrative existant préalablement.

Du point de vue de la morphologie du territoire urbain de cette paroisse, il convient de préciser ceci. La création organisée de ces lieux de culte, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, qui repoussèrent les limites du territoire urbain de la paroisse, a contribué à façonner l'image d'un tissu urbain éclaté (fig. 1).

Facteur de division, le Rhône a empêché tout développement homogène. L'extension du bâti semble s'être

orientée à chaque fois par rapport à un lieu de culte spécifique, l'église paroissiale sur la rive droite tout d'abord, la chapelle Notre-Dame du Pont sur la rive gauche par la suite.

Cependant, le schéma retenu initialement fut similaire de part et d'autre du Rhône. Il s'agissait, dans chaque cas, d'extensions en forme de petits bourgs-rues, dont certains furent réunis dans les murs de la cité. Le lotissement était aligné de façon plus ou moins linéaire. Mais les deux lieux de culte exerçaient sur ces bourgs-rues une attraction telle que la topographie de la paroisse urbaine s'est organisée selon un plan radial, qui était caractéristique de l'urbanisme pragmatique régional à la fin du Moyen Âge.

En outre, il faut noter une singularité propre à la rive gauche, à savoir qu'à la périphérie chaque extension devait en principe aboutir à un lieu de culte ou, comme c'est le cas pour Bonmont, à une résidence tenue par des ecclésiastiques. En effet, ici, contrairement à la rive droite, les limites du territoire urbain de la paroisse de Saint-Gervais devaient être d'autant plus marquées qu'il fallait circonscrire l'urbanisation du territoire des





Fig. 4 Plan des faubourgs de Genève en 1477.

autres paroisses de la ville de Genève, notamment de la Madeleine.

Les lieux de culte furent, d'une part, à l'origine d'une organisation finalement assez élémentaire du tissu urbain de la paroisse. D'autre part, il s'est agi de coloniser ce territoire paroissial en en définissant plus précisément la frontière dès le XIII<sup>e</sup> siècle, avant tout à l'intérieur des murs semble-t-il.

#### *Topographie paroissiale à la fin du Moyen Age*

Au XIV<sup>e</sup> et surtout au XV<sup>e</sup> siècle, les nouvelles extensions du territoire urbain de la paroisse de Saint-Gervais ne furent plus en principe délimitées par des points de repères religieux. Comme dans les autres paroisses urbaines, Saint-Gervais connut alors une démultiplication des points de repères profanes.

Nous ne citerons que deux exemples évocateurs.

Sur la rive gauche de la paroisse, et c'est aussi valable pour la Madeleine, la limite de l'extension définie par les points de repères religieux, qui se trouvaient sur le tracé amont des Rues-Basses, fut systématiquement repoussée par la création d'un nouveau front constitué d'établissements marchands (fig. 5). Ceux-ci encadraient l'extension portuaire de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle: c'était notamment le cas de la maison des notables d'Orsières située sur la frange orientale du nouveau port de la Fusterie, à la limite même des paroisses de Saint-Gervais et de la Madeleine, au nord de la maison de Bonmont.<sup>23</sup>

Sur la rive droite, la création, dès 1424, de la rue de Coutance, au nord-est de l'église de Saint-Gervais, marqua une nouvelle limite à l'extension de la paroisse urbaine. Elle fut définie sur ses angles par trois points de repères, qui étaient significatifs de la sécularisation de l'espace urbain: premièrement, la maison du marchand Guillaume du Bied, située à la tête du pont de l'Ile; deuxièmement, la maison-porte du même marchand fermant le haut de la rue de Coutance; enfin, au nord-est, un établissement de type industriel, la



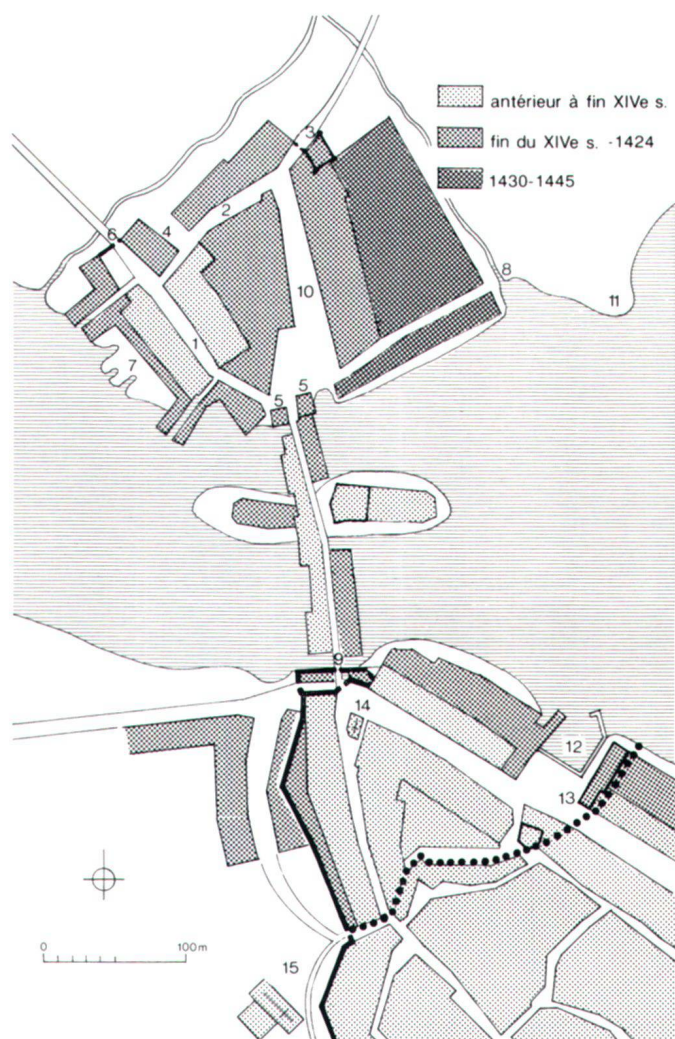


Fig. 5 Nouvelle hypothèse de l'extension bâtie de la paroisse urbaine de Saint-Gervais, fin XIV<sup>e</sup> siècle-1450:

1. et 2. rue tendant du pont à l'église et rue tendant de l'église à Cornavin. 3. maison forte de Guillaume du Bied, à Cornavin, avec sa tour-porte. 4. nouvelle église paroissiale, conçue probablement avant 1426; sa reconstruction est attestée entre 1436 et 1449. 5. maisons de Guillaume du Bied à la tête du pont bâti, qui fut probablement conçu avant 1426 mais exécuté à la fin des années 1440. 6. porte Sainte-Catherine. 7. extension du Seujet avec ses allées et «doues». 8. fossé et débouché lacustre proches de la carronnerie de Guillaume du Bied. 9. ravelin de la porte du pont du Rhône. 10. bourg neuf de Coutance. 11. emplacement supposé de la tour du port proche de la carronnerie de Guillaume du Bied. 12. port de la Fusterie. 13. maison de la famille d'Orsières. 14. chapelle Notre-Dame-du-Pont. 15. Dominicains de Palais.

tuilerie-carronnerie, au bord du lac, dont du Bied avait également la propriété.

Mais cette sécularisation ne fut pas nécessairement systématique. Citons par exemple, le cas du juriconsulte Pierre du Pont, un des chevaliers urbains du mouvement communal, qui créa entre 1358 et 1361 un hospice de charité,

dédié à l'apôtre des pèlerins de Saint-Jacques. Il était situé au bas de la rue de la Cité, au-delà de l'ancienne limite représentée par la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-du-Pont.<sup>24</sup> Cette fondation pieuse anticipait ou accompagnait, suivant le mouvement déjà décrit plus haut, une nouvelle extension du bâti sur la rive gauche du Rhône, en direction du pont de l'Île, et une densification du tissu industriel en aval de ce pont, du côté de Saint-Gervais. De même, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle encore, le quadrillage du nouveau territoire suburbain de Palais a pu être lié à la fondation de l'hôpital des Pestiférés, à l'initiative des édiles marchandes. L'hôpital se trouvait aux confins des paroisses de Saint-Gervais et de Saint-Germain.<sup>25</sup>

Si l'on étudie ces nouvelles extensions, d'un point de vue purement morphologique, précisons d'abord que la forme du territoire urbain de la paroisse de Saint-Gervais devint à cette époque plus élaborée. On passa du tissu urbain éclaté, évoqué plus haut, à un tissu continu et homogène, où l'espace laissé libre entre les axes d'extensions primitives fut progressivement rempli selon un schéma bien typique de l'époque de la refortification des villes. Les lieux de culte anciens furent ainsi enveloppés par la nouvelle organisation spatiale de la paroisse. Seules apparaissaient désormais les marques du pouvoir de la commune: murs, tours et portes, enceintes portuaires, aménagements commerciaux ou établissements industriels.

En clair, nous assistons à la constitution de véritables îlots. Le processus s'est effectué de manière cumulative. C'est notamment le cas dans les Rues-Basses, à la limite de la paroisse de Saint-Gervais et de la Madeleine, lors de la création et de l'aménagement de la place du port de la Fusterie. Dès la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, l'îlot du côté du lac a été créé par un alignement progressif des établissements marchands le long de la place, ainsi définie, suivant un axe qui était perpendiculaire à celui, primitif (XIII<sup>e</sup> siècle), des Rues-Basses.

De même, sur la rive droite, l'îlot contemporain du bourg neuf de Coutance s'est constitué de manière presque identique. Comme dans les Rues-Basses, la nouvelle rue n'était formée, à l'origine, que d'un lotissement régulier, aux parcelles courtes et étroites. Mais la particularité consisterait ici dans le fait que la profondeur des parcelles – d'environ 35 mètres – fut d'emblée fixée par les contrats d'abergement. Perpendiculairement à Coutance<sup>26</sup>, le développement progressif du parcellaire s'est effectué le long d'un chemin de grève consolidé – l'actuelle rue des Etuves. Le lotissement du bourg neuf fut doublé en profondeur et il en résulta un îlot, qui allait être circonscrit, à l'est, par une rue parallèle à Coutance, au milieu du siècle.<sup>27</sup>

Sans vouloir multiplier les exemples, retenons que les points forts, les véritables vecteurs de cette organisation spatiale, dans les Rues-Basses, à Coutance ou ailleurs, relevaient, dès cette époque, essentiellement du monde profane.

Ceci nous amène à faire une remarque d'ordre plus général sur le cadre urbain, qu'intégrait une telle conception de l'espace territorial de notre paroisse.





Fig. 6 La Pêche Miraculeuse, retable de Conrad Witz, 1444. Genève, Musée d'art et d'histoire.

Certes, les lieux de culte ne marquaient apparemment plus les dernières extensions médiévales de la topographie urbaine par de nouvelles fondations. Mais, comme par compensation, l'institution florissante du don pieux contribua, elle, dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, à l'embellissement de ces sanctuaires dorénavant confinés dans les anciens quartiers centraux.<sup>28</sup> A Saint-Gervais même, deux réalisations le confirment tout au moins.

Le projet de création de la rue de Coutance prévoyait certainement déjà dans les années 1420 la reconstruction totale de l'église paroissiale. Celle-ci était pourtant décentrée par rapport au nouvel axe de communication.<sup>29</sup> De même, la chapelle Notre-Dame, quoique cachée par les extensions successives de la ville autour du pont, a fait cependant l'objet, vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, d'un investissement particulier.<sup>30</sup>

En guise de conclusion, il nous est apparu suggestif d'illustrer par un exemple significatif notre présentation du parcours du lieu de culte en rapport avec la topographie paroissiale entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup>.

Il s'agit du volet bien connu du retable de Conrad Witz figurant la Pêche Miraculeuse (fig. 6). Il restitue précisément les abords de la topographie urbaine de Genève à la

fin du Moyen Age. De la ville, l'artiste n'a pour l'essentiel représenté que les limites, désormais sécularisées, de la topographie urbaine des deux paroisses de la ville, qui envahissaient les bords du lac. D'une part sur la rive gauche, la limite de la Madeleine, par l'image de la nouvelle maison de la famille des marchands piémontais Asinari; d'autre part sur la rive droite, celle de Saint-Gervais, par la représentation d'une tour marquant sans doute l'entrée d'un port situé à proximité de la tuilerie-carronnerie de Guillaume du Bied.<sup>31</sup>

Mais c'est désormais seulement au niveau des représentations que la limite topographique du territoire urbain est encore sacralisée par la figuration, à cet emplacement, de la scène sainte.

#### *Remerciements*

Nous remercions chaleureusement M. Louis Binz, professeur d'histoire nationale à l'Université de Genève, et M. Charles Bonnet, archéologue cantonal et professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Genève, d'avoir bien voulu relire ce travail et nous faire part de leurs critiques.



- <sup>1</sup> Les indications de sources ont été limitées ici à des faits précis. La bibliographie générale a été mentionnée, quand elle a paru nécessaire. En ce qui concerne les indications de sources touchant à l'histoire du parcellaire du territoire urbain de la paroisse de Saint-Gervais, elles font partie d'une étude de fond menée sur la ville de Genève au Moyen Age depuis quelques années (à paraître). Pour ce qui est de la question spécifique de l'influence du développement portuaire à la fin du Moyen Age sur la forme du parcellaire des quartiers de la basse ville de Genève, voir PHILIPPE BROILLET, *Autour de la porte d'Yvoire. Les ports de la place de Longemalle au Moyen Age*, mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, ms. dactyl., Genève 1991, qui traite plus spécifiquement des quartiers dépendant de la paroisse de la Madeleine.
- Quant aux sources propres à l'histoire de l'église paroissiale de Saint-Gervais à la fin du Moyen Age, elles trouveront leur place dans l'étude en cours, qui devrait paraître à la fin des travaux de restauration du temple actuel. Un aperçu des recherches les plus récentes a été publié dans CHARLES BONNET / BEATRICE PRIVATI / PHILIPPE BROILLET / NICOLAS SCHÄTTI, *Le temple de Saint-Gervais*, Genève 1991. Toutes ces recherches sont effectuées en collaboration avec le Service cantonal d'archéologie du canton de Genève, dirigé par M. Charles Bonnet.
- <sup>2</sup> LOUIS BLONDEL, *La villa carolingienne de Saint-Gervais*, dans: Genava, t. XIX, 1941, p. 195.
- <sup>3</sup> Notre propos se limite à l'approche d'une paroisse de la ville sur le plan de l'histoire de l'urbanisme. Mais pour ce qui est du mouvement de sécularisation proprement dit, bien typique de cette fin du Moyen Age, rappelons qu'il se manifeste à Genève avant que les textes ne nous confirment sa traduction urbaine. Dans le domaine des institutions, par exemple, il s'exprime à travers la naissance de la commune au cours de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Voir MAURICE DE TRIBOLET, *La communauté de Genève à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, dans: Mémoires de la Société d'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, 33<sup>e</sup> fascicule, 1975-1976, p. 259-271.
- <sup>4</sup> D'autres localités régionales ont pu porter le nom de Saint-Gervais au Moyen Age. Parmi les quelques textes antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle, régulièrement invoqués par l'historiographie traditionnelle, peu nous permettent d'identifier clairement ce nom avec le bourg voisin de la ville de Genève. C'est notamment le cas de la mention *in vico Sancti Gervasii*, qui se trouve dans un acte de 926: *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* (= désormais MDG), t. XIV, 1862, p. 376-377.
- <sup>5</sup> EDOUARD MALLET, *Du pouvoir que la Maison de Savoie a exercé dans Genève*, dans: MDG, t. VII, 1849, p. 316.
- <sup>6</sup> Archivio di Stato di Torino, Archivio di Corte, Paesi, Genève, cat. 1, mazzo 7, tit. 9.
- <sup>7</sup> Contrairement à ce qu'affirmait l'historiographie traditionnelle (voir LOUIS BLONDEL, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, Genève-Nyon, 1946, p. 52), la décision de bâtir la rue de Coutance revint non à François de Metz, évêque de Genève, mais au cardinal Jean de Brogny son prédécesseur: Archives d'Etat de Genève (= désormais AEG), Titres et Droits, Evêché, Grosse 4 Aa 3, notamment f<sup>o</sup> 2, 82, 195 et 298.
- <sup>8</sup> PHILIPPE BROILLET / NICOLAS SCHÄTTI, *Chapelle d'Espagne et commande bourgeoise au XV<sup>e</sup> siècle à l'église paroissiale Saint-Gervais de Genève*, dans: Revue suisse d'art et d'archéologie, 45, 1988, p. 170-171.
- <sup>9</sup> PHILIPPE BROILLET / NICOLAS SCHÄTTI (cf. note 8), note 52, p. 176. - CHARLES BONNET et al. (cf. note 1), p. 36-38.
- <sup>10</sup> Les plus récentes analyses archéologiques viennent ici conforter l'analyse de la morphologie urbaine.
- <sup>11</sup> LOUIS BLONDEL (cf. note 2), p. 197-199. - LOUIS BLONDEL, *Chronique archéologique*, dans: Genava, n. s., t. II, 1954, p. 210-216. - CHARLES BONNET et al. (cf. note 1), p. 4-6 et p. 20-24.
- <sup>12</sup> CHARLES BONNET, *Genève aux premiers temps chrétiens*, Genève 1986, p. 50-52 et 69.
- <sup>13</sup> LOUIS BLONDEL, *Ponts, passages et navigation sur le Rhône entre Genève et le Jura*, dans: Fêtes et VIII<sup>e</sup> Congrès du Rhône, Lausanne 1935, p. 66-71. - JEAN-FRANÇOIS BERGIER, *Genève et l'économie européenne de la Renaissance*, Paris 1963, p. 138-143.
- <sup>14</sup> PHILIPPE BROILLET (cf. note 1), p. 33, n. 1.
- <sup>15</sup> LOUIS BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV<sup>e</sup> siècle* (= MDG, série in 4<sup>o</sup>, t. V), Genève 1919, p. 20 et 34-35.
- <sup>16</sup> LOUIS BLONDEL, *Chronique archéologique*, dans: Genava, n. s., t. I, 1953, p. 75-77.
- <sup>17</sup> LOUIS BLONDEL, *Chronique archéologique*, dans: Genava, t. XXIX, 1951, p. 31-32. Néanmoins, la situation de la maison de Bonmont, proposée par Louis Blondel, n'est pas correcte. En l'état actuel des recherches, son emplacement topographique exact reste certes hypothétique. Mais il est sûr qu'elle se trouvait non au débouché de la rue Bémont, mais plus à l'est, au bas de la rue de la Tour-de-Boël soit de Bonmont.
- <sup>18</sup> AEG, Archives A1, p. 124-132.
- <sup>19</sup> Il s'agit d'une hypothèse générale. A Paris par exemple, le tracé de l'enceinte, construite par le roi de France Philippe-Auguste, a défini les nouvelles circonscriptions des anciennes paroisses (voir JACQUES LE GOFF, *L'apogée de la France urbaine médiévale, 1150-1330*, dans: Histoire de la France urbaine, t. 2: La ville médiévale des Carolingiens à la Renaissance, Paris 1980, p. 232-235).
- <sup>20</sup> PHILIPPE BROILLET (cf. note 1), p. 38-44. - CHARLES BONNET / PHILIPPE BROILLET / GASTON ZOLLER, *La maison Delachaux et l'origine des Rues-Basses de Genève*, Genève 1990, p. 10-15.
- <sup>21</sup> LOUIS BINZ, *Le diocèse de Genève des origines à la Réforme (IV<sup>e</sup> siècle-1536)*, dans: Helvetia Sacra, section I, vol. 3, Le diocèse de Genève, l'archidiocèse de Vienne en Dauphiné, p. 82. - MDG, t. VIII, p. 317-318.
- <sup>22</sup> PHILIPPE BROILLET (cf. note 1), p. 45-46.
- <sup>23</sup> PHILIPPE BROILLET (cf. note 1), p. 61-77.
- <sup>24</sup> L'hôpital a été fondé entre le 30 décembre 1358 (nouveau style) et le 4 septembre 1361. Voir AEG, Titres et droits, Eglise Saint-Pierre, Chapelles diverses, registre 1 KAa 139, f<sup>o</sup> 54. - AEG, Titres et droits, Hôpital Saint-Jacques-du-Pont, R 1 OEF 19.
- <sup>25</sup> PAUL CHAPONNIERE / LOUIS SORDET, *Les hôpitaux de Genève avant la Réforme*, dans: MDG, t. III, 1844, p. 276-340. - LOUIS BLONDEL (cf. note 15), p. 43-44.
- <sup>26</sup> En fait, le parcellaire de Coutance est oblique par rapport à l'axe de la rue. Cette disposition tenait compte avant tout de l'orientation de la ligne du rivage.
- <sup>27</sup> LOUIS BLONDEL (cf. note 7), p. 48 et 51-53.
- <sup>28</sup> Voir notamment sur cette question, JACQUES ROSSIAUD, *Crises et consolidation, 1330-1530*, dans: Histoire de la France urbaine (cf. note 19), p. 577-578.
- <sup>29</sup> CHARLES BONNET et al. (cf. note 1), p. 36-38.



<sup>30</sup> LOUIS BINZ, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le Grand Schisme et la crise conciliaire* (= MDG, t. XLVI), Genève 1973, p. 267-269. – LOUIS BLONDEL (cf. note 16), p. 76; la chapelle Notre-Dame-du-Pont fut sans doute exhaussée par une architecture de brique caractéristique: AEG, RC 35, 24 février 1541, f<sup>o</sup> 85 (communication de Mme Isabelle Brunier, collaboratrice MAH). – AEG, Finances M 27, f<sup>o</sup> 2, 24 février 1541.

<sup>31</sup> LOUIS BLONDEL (cf. note 15), p. 90. – PIERRE LAVEDAN / JEANNE HUGUENEY, *L'urbanisme au Moyen Age* (= Bibliothèque de la Société française d'archéologie, t. 5), Genève 1974, p. 160. Dans l'état actuel des recherches, l'existence, en 1444, d'une maison forte à cet emplacement reste hypothétique. D'ailleurs, cette identification ne tient pas compte de l'éventuelle signification symbolique de cette tour dans la représentation.

#### CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Fig. 1, 5: Service cantonal d'archéologie, Genève (dessins: Dominique Burnand).

Fig. 2: Collection iconographique du Vieux-Genève, Genève.

Fig. 3, 4: Reproduction d'après Louis Blondel, *Les faubourgs de Genève au XV<sup>e</sup> siècle*, Genève 1919 (Photos: Monique Delley, Genève).

Fig. 6: Musée d'art et d'histoire, Genève (Photo: Y. Siza).

#### RÉSUMÉ

L'exploitation des archives des fiefs, particulièrement riches pour Genève, et l'étude du parcellaire ont permis de retracer le parcours des points de repères tant religieux que profanes dans leur rapport avec la topographie de la paroisse urbaine de Saint-Gervais, entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Les lieux de culte à l'origine ou, plus tard, les établissements civils se sont situés fréquemment à la limite des phases successives de l'extension bâtie de ce territoire. Le repérage de ces éléments déterminants devrait ainsi contribuer à la restitution du plan historique d'une ville et donner une idée plus critique de l'organisation même de son espace comme de l'évolution de sa structure.

#### ZUSAMMENFASSUNG

Die Auswertung der für Genf besonders reichhaltigen Lehensarchive und die Durchsicht der Kataster haben es erlaubt, den Ablauf sakraler wie profaner Fixpunkte in bezug auf die topographische Entwicklung der städtischen Pfarrei St.-Gervais zwischen dem 13. und 15. Jahrhundert zu verfolgen. Die Sakralbauten zunächst und später auch die profanen öffentlichen Gebäude lagen oft an der Peripherie der aufeinanderfolgenden baulichen Erweiterungen. Die Ermittlung dieser bestimmenden Elemente kann zur Rekonstruktion des historischen Grundrisses einer Stadt beitragen und eine klarere Vorstellung von ihrer Raumplanung und der Entwicklung ihrer Strukturen geben.

#### RIASSUNTO

Le ricerche negli archivi dei feudi, a Ginevra particolarmente ricchi, e lo studio del catasto hanno permesso di ricostruire il percorso dei punti di riferimento religiosi e profani nell'ambito del loro rapporto con la topografia della parrocchia di San Gervasio, fra il XIII e il XV secolo. Nelle varie fasi d'espansione edile della città, che si susseguivano nel tempo, l'insediamento dei luoghi di culto nelle aree periferiche della città anticipava l'insediamento dell'edilizia urbana. Il recupero di questi elementi determinanti dovrebbe così contribuire alla restituzione del piano storico della città e dare un'idea più critica dell'organizzazione stessa del suo spazio e dell'evoluzione della sua struttura.

#### SUMMARY

Through the evaluation and interpretation of the particularly extensive feudal archives in Geneva and the study of the cadastre, it has been possible to trace the sequence of profane and sacred sites in reference to the topographical development of the city parish of St. Gervais between the 13th and 15th centuries. Religious buildings and, later, secular, public buildings were often situated on the periphery in each new stage of architectural expansion. Research into these determining elements can contribute to the reconstruction of the historical groundplan of a city and can give a clear idea of a city's planning and the development of its structures.